



CSA académique du 3 février 2026 – Compte-rendu UNSA Éducation

MESURES DE RENTRÉE – 1er ET 2nd DEGRÉS

Lors du CSA académique du 3 février 2026, l'UNSA Éducation a exprimé son désaccord sur les mesures de rentrée, dans un contexte de dotation nationale contrainte, tout en soulignant la qualité du travail réalisé par les services académiques.

Premier degré :

L'UNSA Éducation a exprimé des réserves sur les critères retenus, notamment ceux liés à **l'éducation prioritaire**. **La carte utilisée est ancienne et ne prend pas suffisamment en compte certains quartiers** présentant pourtant des caractéristiques sociales comparables. Malgré la baisse démographique dans la Vienne, l'UNSA Éducation alerte sur une concentration croissante des élèves en REP et REP+, situation jugée préoccupante.

Elle a demandé que des **priorités** soient fléchées comme la création de postes dédiés aux **remplacements** afin de permettre la **formation continue**.

L'UNSA Éducation a insisté sur la nécessité de temps de formation réellement dédiés pour les enseignants et directeurs d'école. Les animations pédagogiques en fin de journée ou sur les temps de décharge ne permettent ni une appropriation sereine ni un travail collectif efficace. Cela ne concerne pas seulement les enseignants du premier degré, **prendre le temps de la formation et de l'appropriation collective est devenue indispensable pour tous les personnels**.

Elle a évoqué l'intérêt de certaines **restructurations ou rapprochements école-collège**, lorsque cela permet de rapprocher les élèves de services médico-sociaux, du périscolaire, d'optimiser l'utilisation des locaux, de mutualiser les moyens et de renforcer le lien entre premier et second degrés.

L'UNSA Éducation a rappelé que l'organisation actuelle des réseaux d'écoles et de collèges contribue en partie au déterminisme social.

Elle a également dénoncé le manque de **postes adaptés**, l'enveloppe actuelle étant insuffisante au regard des besoins et des situations de souffrance des personnels.

Vote : l'UNSA Éducation a voté contre les mesures de rentrée du premier degré (vote unanime).

Second degré :

L'UNSA Éducation a souligné que, malgré **un travail fin des services**, la répartition proposée conduit à un affaiblissement des collèges avec des **fermetures de divisions à l'échelle académique de l'ordre de 80**.

Vote : l'UNSA Éducation a voté contre les mesures de rentrée du second degré (vote unanime).

Personnels administratifs :

L'UNSA Éducation a rappelé l'importance du **plan de requalification signé par l'UNSA** et déployé depuis 2021, qui a permis une réelle revalorisation des personnels administratifs.

Elle demande que ce plan se poursuive avec la même efficacité et dynamique.

MOBILITÉ ET AVANCEMENT – LDG (Lignes Directrices de Gestion)

Avancement :

L'UNSA Éducation a réaffirmé son opposition aux modalités d'accès à la classe exceptionnelle, fondées sur des critères insuffisamment lisibles et sans barème, ne permettant pas une reconnaissance équitable des carrières.

Mobilité :

Concernant la mobilité professionnelle, l'UNSA Éducation a noté que les points liés au handicap sont moins importants qu'auparavant et demande que la médecine du travail puisse examiner les situations nécessitant une prise en compte spécifique.

Pour le mouvement du premier degré, elle considère qu'une réflexion académique est pertinente mais rappelle que chaque département doit pouvoir tenir compte de ses spécificités territoriales et de ressources humaines.

Pour le second degré, l'UNSA Éducation demande que l'institution fournisse des éléments objectifs permettant d'évaluer la pertinence d'une bonification pour les zones peu attractives afin de valoriser l'engagement durable des collègues.

Positionnement sur les LDG :

L'UNSA Éducation a voté contre les Lignes Directrices de Gestion. Il s'agit d'un vote de principe, et non de posture, depuis la loi de transformation de la fonction publique ayant mis fin aux CAPD.

Sans remettre en cause la qualité du dialogue social ni le travail mené avec les services, l'UNSA Éducation estime que les LDG ont accru la défiance et réduit la transparence des opérations.

Calendrier 2d :

Après la remontée des TRM à la DOS du rectorat avant la mi-mars :

- Les GT avec les organisations syndicales afin d'organiser les DGH auront lieu fin mars.*
- Le prochain CSA se tiendrait le 26 mars.*
- Le mouvement se tiendrait du 30 mars au 13 avril*